LES VERTUS ET LES VICES DANS «RENART LE NOUVEL», OU LES PERPLEXITES DU LEXICOLOGUE SANS INDEX

Ma démarche est inverse de celle de la plupart des participants à ce colloque. Je ne demande pas à ma connaissance de la langue et des diverses réalités du XIIIème siècle d'éclairer l'œuvre de Jakemart Giélée ; je demande à l'œuvre de Jakemart Gielée ce qu'elle a à m'apprendre sur la langue du XIIIème siècle. Plus modestement, aujourd'hui, je lui demanderai un simple *exemplum* destiné à vous faire partager les perplexités du lexicologue lorsqu'il se propose d'exploiter un texte et à vous convaincre, s'il se peut, de la nécessité de disposer de textes indexés si l'on veut faire, en matière de lexique, un travail qui soit quelque chose de plus qu'un simple bricolage.

Quand on s'est imprudemment engagé à "faire quelque chose sur le vocabulaire de *Renart le Nouvel*" et qu'on se trouve au pied du mur, l'embarras du choix se fait cruellement sentir. A défaut de pouvoir tout étudier, il faut s'emparer d'un mot ou d'un micro-système de préférence à d'autres et justifier cette préférence. La réaction la plus spontanée est d'établir une thématique du texte, autrement dit, de récapituler, de classer les différents sujets dont il parle, et de choisir un certain concept pour base de l'exploration lexicale, qui dès lors, se limitera au vocabulaire thématique du texte ; et en matière de littérature médiévale, on risque de ne guère sortir de l'amour et de la guerre. Connaissez-vous, par exemple, un texte dont le thème principal soit le mouvement ? ou l'espace ? Les textes que nous lisons n'utilisent-ils pourtant pas de mots relatifs à ces deux notions ? Bien sûr que si ! Mais pourquoi aller les chercher ici plutôt que là ? Voyez-vous une raison particulière pour étudier les verbes de mouvement dans *Renart le Nouvel* plutôt qu'ailleurs, si ce n'est le sujet d'un colloque ? De plus, qu'on opte pour un vocabulaire thématique ou pour un vocabulaire non thématique, une lecture cursive normale, même attentive, est une conseillère perfide. Un article récent du *Français Moderne* [1] montre que, lorsqu'on demande à deux cents témoins à qui on a fait lire le même texte d'en citer les dix mots les plus fréquents, à l'exclusion des mots grammaticaux (articles, prépositions) dont la haute fréquence est bien connue, la plupart mettent en tête un mot de fréquence 1,

mais fortement thématique, inventent des mots liés au thème principal mais qui n'apparaissent pas du tout dans le texte, et ne remarquent même pas les mots qui sont effectivement les plus fréquents du texte. Il faut donc un guide objectif au lexicologue pour l'aider à se frayer un chemin à travers le vocabulaire d'un texte.

En ce qui concerne *Renart le Nouvel*, j'ai eu l'idée d'exploiter les passages allégoriques où l'auteur personnifie ou chosifie des vertus et des vices : description des armes des principaux protagonistes : celles d'Orgueil, fils de Noble, celles de Renart, d'Isengrin, du Lynx, description de la maison de Renart, énumération des dames qui l'habitent et de leurs ennemies, descriptions antithétiques de la nef du roi et de celle de Renart dont il n'est pas un élément, du mât jusqu'à la sentine, qui ne porte son symbolisme moral. On pouvait en effet faire l'hypothèse que Jakemart Gielée avait groupé dans ces passages les mots représentant l'armature conceptuelle de la leçon morale qu'il se propose de faire passer à travers son récit ; donc des mots thématiques, présentant pour lui un intérêt et une importance idéologique, et sur lesquels, par voie de conséquence, il pourrait avoir quelque chose à nous apprendre.

Les passages que j'ai exploités tout d'abord représentent 241 vers sur les 7862 du texte et ils m'ont fourni 74 vocables dont voici la liste alphabétique : *accide - amisté - astinenche – atempranche – avarice – beuban – boisdie – caesté – carité – compation – concorde – confession – convoitise – courtoisie – cruauté – debonnaireté – descorde – desdaing – desloiauté – desperanche – despit – devotion – discretion – doucheur – envie – escarseté – espoir – fausseté – felonnie – fierté – foi – gloutrenie – grâce – haïne – honnesté – honte – humelité – innocence – ipocresie – ire – largueche – larrechin – loiauté – luxure – malice – manache – misericorde – murdre – nobleche – onneur – outrage – outrecuidier – pais – patience – pechié – pité – raison – rapine – repentanche – reuberie – reverenche – satisfaction – sens – silence – sobriété – temptacion – traïson – trecherie – vanterie – verité – vertu – vilenie – virginité.* Étant donné qu'il n'existait aucune raison objective de choisir parmi ces 74 vocables, je me suis attelée à les indexer à la main en regroupant autour de chacun d'eux le vocable de base et les dérivés : par exemple *debonnaire* à côté de *debonnaireté*, et *trahir* et *traître* à côté de *trahison*. Naturellement, mon indexation

est fausse puisqu'il est sans exemple qu'un relevé manuel soit exempt d'omission quelles que soient la patience et l'application de celui qui le fait. Telle qu'elle est, elle pourra suffire à ce que je veux démontrer. Le tableau page 298 en rassemble les résultats ; on trouvera dans la colonne 1 le rang de ces vocables à l'intérieur de cette micro-indexation qui porte, bien sûr, sur les quelque 50 000 mots du texte mais sur 74 vocables seulement ; dans la colonne 2, la fréquence du ou des vocables de ce rang dans les parties non allégoriques du texte, et dans la colonne 3, les vocables concernés, avec, entre parenthèses, leur fréquence dans les passages allégoriques.

Un échantillonnage fait sur 100 vers tirés au hasard et sur 10 lignes de prose tirées au hasard permet d'estimer qu'un vers représente en moyenne 6,06 mots et une ligne de prose 10,5 mots. La totalité du texte peut donc représenter 49 522 mots (dont 47 643 en vers et 1 879 en prose) qui peuvent se décomposer ainsi : passages allégoriques pris pour base de l'indexation : 241 vers, soit 1 460 mots ; reste du texte : 48 062 mots.

Comparés à ces chiffres, les résultats consignés dans le tableau appellent plusieurs commentaires : d'abord, aucun des vocables retenus n'atteint une très grande fréquence relative à l'intérieur de la partie du texte non allégorique. Du 1er au 16ème rang, on passe de 7 à 1 chance de rencontrer le vocable en question par tranche de 10 000 mots, c'est-à-dire qu'on a trois zéros au-delà de la virgule ; 27 vocables sont dans ce cas ; pour les 47 autres, quatre zéros au-delà de la virgule, c'est-à-dire que les mots du 17e rang n'ont que 8 chances sur 100 000 mots d'être rencontrés. Il est bien évident que le texte comporte comme tout autre un contingent de mots de fréquence relative égale ou supérieure à 1 sur 1000 sur lesquels il a peut-être beaucoup à nous apprendre. Faute d'index, nous n'avons aucun moyen de repérer lesquels.

D'autre part, il est visible que les passages allégoriques et les autres n'ont pas le même vocabulaire : 23 vocables attestés dans les passages allégoriques, dont 9 deux fois, ne réapparaissent jamais dans le reste du texte ; 24 réapparaissent moins de cinq fois ; un mot comme *concorde* qui apparaît trois fois dans les passages allégoriques et trois fois dans les autres a une fréquence relative de 0,002 dans les premiers et de 0,0000624 dans les autres, soit, respectivement, de 2 sur 1 000 et de 6 sur 100 000 mots. Cette disparité s'explique facilement par le fait qu'une anecdote illustrant un concept abstrait peut très bien se passer de nommer ce concept ; il est facile de dépeindre des personnages qui se haïssent sans écrire jamais le mot de *haine* et de raconter des histoires

(1)	(2)	(3)
1	37	traïson (+3)
2	23	fausseté (+2)
3	22	loiauté (+1)
4	20	foi (+1)
5	19	haïne (+4)
6	17	ire (+2)
7	15	raison (+3)
8	14	pité (+1) confession (+2)
9	13	pais (+3) peichié (+1) couvoitise (+3) humelité (+3)
10	12	onneur (+1)
11	10	avarice (+3) sens (+2)
12	9	blasme (+2) carité (+1)
13	8	envie (+4) escarseté (+1) felonnie (+2)
14	7	fierté (+2) vertu (+1)
15	6	boisdie (+5) honte (+1) murdre (+1)
16	5	trecherie (+2)
17	4	courtoisie (+1) largueche (+2)
18	3	concorde (+3) descorde (+2) debonnaireté (+1) desloiauté (+3) malice (+2) misericorde (+1) patience (+1) repentanche (+4) verité (+2)
19	2	cruauté (+2) despit (+2) outrage (+2) nobleche (+1) vilenie (+1)
20	1	beuban (+2) discretion (+1) ipocresie (+1) luxure (+1) manache (+1) reverenche (+1) satisfaction (+1) temptacion (+1)
21	0	accide (+2) astinenche (+2) atempranche (+2) amisté (+1) caesté (+2) compation (+1) desdaing (+2) devotion (+1) doucheur (+1) desperanche (+1) espoir (+1) gloutrenie (+1) grâce (+1) honnesté (+1) innocence (+1) larrechin (+1) outrecuidier (+2) rapine (+1) reuberie (+1) sobriété (+2) silence (+1) virginité (+2) vanterie (+2).

luxurieuses sans utiliser le mot de *luxure.* En écrivant *Renart le Nouvel,* Jakemart Gielée avait en tête, comme le prouvent les passages allégoriques, tout un attirail de concepts moraux qui, vraisemblablement, orientent sa création littéraire, mais qu'il n'éprouve pas le besoin de nommer dans le cours de son récit. Or, l'expérience prouve qu'il n'y a pas grand chose à tirer, au point de vue sémantique, des passages allégoriques, ni même des passages de réflexion morale abstraite. C'est ce qui fait, par exemple, que malgré une fréquence totale non négligeable de 11 occurrences, le mot *boisdie,* pourtant bien fait pour aiguiser notre curiosité, ne voit nullement son sens précisé par les contextes : L'auteur nous affirme que :

> Tout sonmes plain de renardie
> De traïson et de *boisdie* (5354)
> et de fausseté...

et ailleurs, que : ... les gens sont plain de *boisdie* (7244)
De mal art et de traïson...

Que la *boisdie* soit une forme de tromperie, c'est ce que nous savions déjà ; mais par quel trait pertinent la *boisdie* s'oppose à la *renardie,* à la *traïson,* à la *fausseté* et au *mal art,* c'est ce que nous ignorons et ce que le texte ne nous suggère même pas. Deux passages de réflexions morales parfaitement inexploitables par conséquent. Les passages allégoriques nous apprennent qu'Orgueil, fils de Noble portait au sommet de sa lance "un pignon de *boisdie*" (304) et que les fils de Renart ont sur leurs écus des "labliaus de *boisdie*" (518) ; dans les deux cas, il s'agit d'éléments décoratifs bien visibles, mais qui ne sont pas l'essentiel de l'armement. Au contraire, dans la nef de Renart "si iert li sigles de *boisdie*" (3780), c'est la voile, l'élément moteur du navire, d'une importance toute particulière, qui est faite de *boisdie* ; et l'auteur revient là-dessus au cours de son récit : Pendant la tempête "li vens son sigle abati Qui tous entiers ert de *boisdie*" (5277). A la fin de la description de la nef de Renart, c'est le vaisseau tout entier qui est qualifié par le mot *boisdie.* Il faut le recouvrir

> "d'un gris drap fait d'ipocresie..." (3783)
> "...pour che c'on ne sache mie
> De nostre nave le *boidie*" (3780) ;

La même image revient dans le courant du récit, lors du triomphe final de Renart :

> "Avoec tout chou a li clergiés
> Requis Renart par amistiés
> K'il soient de se confrarie,

Et Renart leur dit : "Je l'otrie,
Et avoec, leur dist, je vous doins,
Car bien voi qu'il vous est besoins,
Mon gris drap fait d'ypocrisie,
C'on ne connoisse vo *boisdie*" (7214)

En quoi consistait au juste cette *boisdie* du clergé, le contexte, encore une fois trop général, ne nous le dit pas ; on peut seulement supposer qu'il s'agit d'un mode de vie assez gravement coupable, et non d'une peccadille accidentelle, et suffisamment visible pour avoir besoin de se cacher sous le "gris drap fait d'ipocresie". Mais on ne saurait se dissimuler une difficulté : si la *boisdie* est tromperie, comme on l'admet d'ordinaire et comme le suggèrent les deux premiers passages cités, et encore les paroles de Fortune à Renart, où elle lui rappelle *Fausseté,* son cousin germain qui fut le fils de son oncle *Boisdie* (7707), comment peut-elle avoir besoin du voile de l'hypocrisie ? Une tromperie qui s'affiche comme telle ne se détruit-elle pas par le fait même ? n'implique-t-elle pas l'hypocrisie comme condition même de son existence, et non comme un accessoire utile ? n'est-elle pas l'hypocrisie même ? Et dans le cas du clergé, ne serait-il pas plus vraisemblable de penser à l'infidélité au devoir d'état, qui crève les yeux et demande à être cachée, qu'à je ne sais quelle fourberie qui, par nature ne se voit pas ; infidélité et tromperie sont deux notions voisines mais distinctes ; quels sont leurs rapports avec le concept, pour nous abscur, recouvert par le mot *boisdie,* c'est ce que le texte ne nous permettra pas d'expliciter vraiment. Nous venons en effet de parcourir neuf contextes franchement allégoriques, ou rappelant l'allégorie au sein du récit, ou cantonnés dans les généralités moralisantes, qui ne nous ont guère éclairés. Restent deux contextes où *boisdie* s'applique à une situation précise. Dans le premier, Renart médite de se venger de ses trois maîtresses, la lionne, la louve et la léoparde qui se sont moquées de lui. Sur la suggestion de son cousin Grimbert, il va aller trouver le roi, déguisé en physicien, et lui offrir un aimant. En effet, parmi d'autres propriétés remarquables, l'aimant a celle-ci :

... se uns hom fust
Qui de riens se feme mescrust,
Dont ses cuers fust en jalousie,
S'i voloit savoir le *boisdie* (4644)
De se feme, par nuit presist
l'aÿmant et si le mesist
Desous son cavec et dormir

Le fesist sus : par Saint Espir,
En dormant se degeteroit
Le dame et en haut conteroit,
Qui que l'oïst, toute sa vie,
Ses amours et se druerie,
A cui et ou, sans riens cheler".

Ici, la *boisdie* n'est pas un ornement voyant qu'on affiche "pour desconnisanche" comme les labels sur l'écu des fils de Renart ou le pignon de la lance d'Orgueil; c'est un fait psychique profondément caché que la dame n'avoue que pendant son sommeil, sa volonté et sa conscience paralysées par une sorte d'hypnose ; donc quelque chose d'important qui pourrait être, comme la voile l'est pour le navire le principal moteur des actions de la dame ; mais tout cela ne nous dit pas encore s'il faut traduire "le *boisdie* de se feme" par "la fourberie de sa femme", ce qui mettrait l'accent sur l'intention de cacher ses sentiments et ses actions et de tromper son mari sur leur réalité, ou par "l'infidélité de sa femme" qui signifierait seulement qu'elle n'est pas conforme à ce que son mari est en droit d'attendre d'elle, manquant à ses engagements à son égard. Dans le premier cas le secret serait un trait pertinent de la boisdie, dans l'autre, non.

Le second contexte de situation où apparaît le vocable *boisdie* se situe vers la fin du roman, lorsque Renart, réconcilié avec Noble l'invite dans son château de Maupertuis et que tous les animaux se rassemblent autour d'eux, chacun chantant son couplet. Dame Boursée, la singesse, épouse du singe Cointeriaux, est courtisée par "Symons, li mainmonnés... qui l'avoit amée grant tans". Celui-ci "acolée l'a par les flans...

Et pour l'amour qu'il ot a li
Dist en haut che motet joli,
Con chius qui aime de grant foi :
A ma dame servir
Ai mis mon cuer et moi.

Quant Cointeriaux li singes l'ot,
Dedens son cuer grant doel en ot ;
Samblant fait que n'en veïst mie
Et, pour lui couvrir, par *boisdie* (6782)
Canta en aus tournant le dos :

Dieus ! je me mariai trop tos.
De moi marier fis que fols.

Passage tout spécialement obscur : ici, ce n'est pas aux actions de la dame, mais à celles du mari trompé ou près de l'être, qu'est appliquée la note de *boisdie*. Or, ces actions consistent à tourner le dos aux coupables pour faire semblant de ne pas remarquer leur mauvaise tenue, et, dissimulant le "grant doel" qu'il a au coeur, de se mettre à chanter, en même temps que l'amant de sa femme et plus fort que lui, pour couvrir sa voix, un motet où il affiche son indifférence pour elle en proclamant son regret de s'être marié. Cet acte de dépit amoureux, voyant comme un label d'écu ou un pignon de lance, n'est pas bien méchant, et d'autre part, si les autres contextes nous induisent à ne pas traduire "par *boisdie*" par la locution "par dépit", ils ne nous disent nullement s'il faut entendre par là "en dissimulant ses sentiments" ou "en feignant l'infidélité". Au terme de notre investigation, nous ne savons donc rien de positif sur la *boisdie,* si ce n'est qu'elle entretient d'étroits rapports avec *fausseté* et *trahison,* ce que nous savions déjà au départ ; tout ce que nous apercevons c'est qu'elle peut être très grave ou très légère, secrète ou non secrète et que par conséquent ni le sème de "gravité" ni le sème de "secret" ne sont pertinents en ce qui la concernent. Mais quels sèmes sont pertinents, nous n'en savons toujours rien. Nous ne savons même pas si elle est action, comme *trahison,* ou qualité, comme *fausseté.* Le corpus dépouillé est insuffisant pour nous éclairer.

Cette mésaventure est instructive : elle nous montre qu'il n'y a pas grand chose à attendre des vocables dont trop d'occurrences apparaissent dans des contextes allégoriques ou moraux et trop peu dans des situations précises ; et que par conséquent nous avons tout intérêt à nous occuper, parmi les vocables relevés, de ceux qui ont la plus grande fréquence dans les passages non allégoriques et ont par conséquent le plus de chances d'être employés en situation.

Si nous reprenons le tableau des fréquences décroissantes, notre attention est attirée par les quatre premiers mots de la liste : *traïson, fausseté, loiauté* et *foi.* Parmi les 74 relevés, ce sont les seuls à avoir une fréquence égale ou supérieure à 20 en dehors des passages allégoriques ; par surcroît, ils ont entre eux des rapports sémantiques évidents, de parasynonymie et d'antonymie, et constituent par conséquent, un embryon de champ sémantique ; enfin, ils sont hautement thématiques dans un roman consacré à Renart ; on peut donc conjecturer que Jakemart Gielée a quelque chose à nous apprendre sur ces quatre vocables pourtant usuels en ancien français. L'expérience prouve que la conjecture

était fondée. L'étude de ces 103 occurrences complète et affine considérablement ce que nous pouvions savoir de ces vocables par les dictionnaires et nos lectures. Le temps me manque pour étudier tous les quatre, individuellement et dans leurs rapports mutuels. Nous nous contenterons d'une promenade à travers les 37 occurrences de *traïson, traïr* et *traitre.* Une fois éliminés les inévitables emplois vagues et généraux (proportionnellement bien moins nombreux que pour *boisdie* : 860, 3091, 5194, 5354, 7245) il devient évident que la *trahison* est toujours une action ; c'est même un des traits qui l'opposent à la *desloiauté* et à la *jausseté,* dispositions permanentes et virtuelles, dont elle est la manifestation actuelle ; cette action est faite par un sujet humain pour faire du tort à un objet humain dont le sujet prend soin de ne pas éveiller la méfiance. Peut-on aller plus loin et donner de ce vocable une définition plus chargée ? C'est ce que j'ai essayé de savoir en interrogeant les anecdotes de Jakemart Gielée sur les points suivants, que certaines d'entre elles, et aussi l'usage du mot en français moderne me suggéraient : D'abord, quelles sont les relations du sujet et de l'objet de la trahison ? Le sujet a-t-il à l'égard de l'objet un devoir de fidélité ? Ce devoir est évident et explicite dans les rapports de vassal à suzerain et de mari à femme. Lorsque Renart n'est pas en guerre contre Noble, lorsque l'amitié est rétablie entre eux, lorsque Noble va jusqu'à associer Renart à ses entreprises amoureuses, il est évident que celui-ci lui doit fidélité (2873, 3376) ; lorsqu'en temps de guerre entre Noble et Renart, Grimbert aide secrètement Renart et que les singes Cointerel et Martinet refusent de se battre contre lui, ils enfreignent un devoir de fidélité explicite envers leur suzerain (1806, 3873 , 4107) ; dame Emme, femme de Renart, allant raconter à Noble comment son mari l'a trompé avec Harouge, enfreint elle aussi un devoir de fidélité, et Renart peut à bon droit s'estimer *trahi* par elle (3484). Dans ce premier groupe d'emplois, l'usage de notre texte concorde avec l'usage moderne qui exige, pour l'emploi du mot *trahir,* la rupture d'un engagement préalable de fidélité. Mais ce n'est pas là le plus fréquent : dans la plupart des cas, *trahir* et *trahison* s'emploient à propos de toute action délictueuse accomplie contre un objet humain sans méfiance auquel aucun lien ne rattache le coupable si ce n'est celui de la simple sociabilité : c'est le cas des nombreux meurtres commis par Renart sur la personne de divers personnages de la cour de Noble (392, 694, 700, 797, 802, 1535, 1620) ou, à tout le moins des tours pendables qu'il joue aux uns ou aux autres (2864,

2865, 2895, 3088, 3439) ; il arrive même qu'on puisse *trahir* un ennemi déclaré, avec qui tout lien de confiance est rompu, et la guerre ouverte, pour peu qu'on l'attaque par surprise, comme le prouve l'exclamation consacrée *"Trahi ! Trahi !"* qui éclate dans les camps et les postes de garde en pareille circonstance (1006, 1080, 1765, 4914).

La seconde question posée au texte était celle de savoir par quels moyens le *traitre* s'attaque à sa victime sans éveiller sa méfiance : en un seul cas, celui de dame Emme faisant son rapport à Noble (3484), il s'agit de fournir des renseignements à l'ennemi ; plus souvent, d'inspirer confiance à sa future victime en machinant une ruse, ce qui s'appelle *"bâtir" une trahison* (7839) ; Renart y excelle : il invite Ysengrin à un tournoi pour avoir l'occasion de l'assassiner et parvient en effet, dans la mêlée à tuer son fils Primaut ; feignant un grand souci de la sécurité du roi, il l'accompagne dans son expédition amoureuse auprès de Harouge et lui souffle sa maîtresse; ayant tué les chiots de Grignart et Roenel, il impute ce crime à Ysengrin et le fait mordre par les deux mâtins; faisant route avec Thibert aussi affamé que lui, il vole un oison rôti et, pour ne pas avoir à le partager, enferme Thibert dans la dépense, le livrant ainsi à la vengeance des maîtres du logis (392, 2864, 3088, 3439). Dans d'autres cas, la *trahison* n'est qu'une attaque par surprise qui réussit par sa rapidité et son caractère inopiné (694, 1006, 1080, 1557, 1765, 4917). Enfin, les singes, Cointerel et Martinet, ne *trahissent* que par leur inaction qu'ils souhaiteraient discrète, mais que le roi a tôt fait de remarquer (3973). Que conclure de tout cela ? Que le noyau sémique, absolument constant, de *traïson* peut se formuler ainsi : c'est une action d'origine humaine qui porte tort à un être humain qui ne s'y attendait pas ; l'intention de tromper, les mauvaises intentions du *traître,* presque toujours présentes, sont en fin de compte, moins fondamentales que l'état d'imprévoyance de la victime puisqu'on peut s'écrier : *"trahi !"* à la moindre alerte, avant même de connaître l'identité de l'attaquant (4914), et puisqu'un homme, précurseur des galanteries de Mascarille, peut rendre hommage à celle qu'il aime en lui chantant :

"Dame, or sui *trahis* (6824)
Par l'ocoison
De vos iex qui sont privé larron..."

Autour de ce noyau sémique fondamental et véritablement pertinent, peuvent se réaliser un certain nombre de possibilités, que B. Pottier appellerait "virtuèmes" qui font que l'extension du mot

trahison, beaucoup plus large en ancien français qu'aujourd'hui, *englobe le domaine complet de l'effet de surprise, de la ruse* et de l'abus de confiance.

Je pourrais, si le temps m'était moins compté, faire le même genre de travail sur les trois autres vocables retenus et sur les *rapports sémantiques* qui les unissent ; cela me permettrait sans doute de vous donner de plus vastes aperçus sur le champ sémantique de la bonne foi et de la mauvaise foi dans la langue parlée par Jakemart Gielée, mais cela ne changerait rien aux conclusions non sémantiques mais pratiques auxquelles je voulais en venir : plutôt que de vous faire visiter un petit champ sémantique bien cultivé, j'ai voulu étaler devant vous mes difficultés et mes perplexités afin d'attirer votre attention sur le fait que, privé de l'outil indispensable qu'est l'index, et plus encore, la concordance, le lexicologue ne peut que gaspiller son temps, ses forces et les ressources des textes auxquels il s'attaque, et que son travail ne peut être qu'un bricolage : vous m'avez vue errer à travers l'épaisse forêt de ce texte avec, pour tout repère et pour toute lumière, ma petite liste de mots allégoriques, alors qu'un index m'aurait livré en bloc le panorama complet de toutes les zones exploitables, tant thématiques que non thématiques. Après avoir fixé mon choix sur l'expression lexicale de la bonne et de la mauvaise foi dans *Renart le Nouvel,* supposons que je souhaite élargir mon champ sémantique d'un vocable supplémentaire, par exemple le verbe *mentir,* qui ne figure pas dans le vocabulaire allégorique, ou son dérivé nominal *mensonge ;* me voilà obligée de relire avec une extrême attention 50 000 mots pour en relever peut-être 3 ou 4 occurrences ou constater simplement qu'il est absent ; un index m'en aurait donné en un instant toutes les occurrences, et, en plus, celles de nombreux vocables que, peu à peu, au cours de mon travail, j'aurais pu juger intéressant de rapprocher de ceux du premier relevé. Un seul index, portant sur un seul texte, permet donc déjà de cerner les domaines exploitables et de faire, chemin faisant, tous les rapprochements qui s'avèrent utiles. Plusieurs index, portant sur plusieurs textes comparables, de même époque et de même genre littéraire, ou, au contraire, de deux siècles consécutifs, ou encore de plusieurs genres littéraires différents, permettraient d'aller un peu plus loin : non seulement de repérer ce qu'il est possible d'étudier, mais encore ce qu'il est préférable d'étudier dans un texte donné. En opposant, à propos d'un vocable donné, un texte à tous les autres, il est possible de comparer sa fréquence dans ce texte à une

fréquence moyenne et d'apprécier si l'écart est significatif ou non. C'est une chose de montrer que le mot *traïson,* dans *Renart le Nouvel* est exploitable ; c'est une autre chose de montrer qu'il apparaît dans ce texte avec une fréquence toute particulière, qu'il fait partie du vocabulaire spécifique de cette oeuvre, et que par conséquent, c'est là qu'il pourra être étudié avec le plus de profit. Fait à la main sur quelques mots et plusieurs index, ce travail pourrait déjà, sans doute, donner des résultats intéressants ; fait par un ordinateur sur tous les mots d'un ensemble d'index, il pourrait faire ressortir les spécificités lexicales de chaque texte indexé et préparer ainsi le terrain à une recherche lexicale sémantique efficace parce que planifiable et rationalisable, affranchie de la contrainte d'une thématique, capable même d'apprécier le caractère significatif de certains mots de basse fréquence et de leur donner leur juste place et, de fournir une liste exacte des hapax qui – chose trop souvent ignorée, ou masquée par les dictionnaires usuels – sont toujours les plus nombreux dans n'importe quel texte, si long soit-il.

C'est pourquoi je vous demande d'user de votre influence pour que toutes les oeuvres importantes de l'ancien et du Moyen français soient indexées ; pratiquement, pour qu'on ne laisse pas passer un auteur d'agrégation sans lui donner son index, même si cela doit avoir pour conséquence sa désignation deux ans à l'avance ; et si l'on trouve que le papier est trop cher et tous ces gros volumes trop encombrants, eh ! bien, il faudra un jour passer aux micro-fiches et apprendre à se servir de l'appareil qui permet de les lire.

Excusez-moi de m'être introduite en fraude dans un colloque philosophique et littéraire et d'avoir pris les vertus et les vices dans *Renart le Nouvel* comme prétexte pour vous présenter cette urgente requête linguistique. Après tout les textes sont faits de mots et les philosophes et les littéraires ont un intérêt direct aux progrès de la lexicologie !

Jacqueline Picoche.
Université d'Amiens

NOTES

1 A. SCHNEIDER, *La fréquence lexicale, Test de perception,* F.M. Janvier 1978, n°1, pp. 6-11.